

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET SÉCURITÉ
471^{ème} RÉUNION
28 novembre 2014
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR.(CDLXXI)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 471^{ème} réunion, a tenu une séance publique, à Addis Abéba, le 28 novembre 2014. La réunion s'est tenue conformément à la décision prise par le CPS lors de sa 464^{ème} réunion tenue le 29 octobre 2014 de consacrer, chaque mois, une réunion sur l'épidémie d'Ebola sur la base des rapports globaux à soumettre par la Commission et portant sur l'évolution de la situation, la mise en œuvre du mandat de la Mission de soutien de l'UA à l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA), l'état des contributions des États membres de l'UA et le niveau d'engagement de la communauté internationale toute entière.

Le Conseil et les participants ont pris note de la communication faite par la Commission de l'UA sur l'évolution de l'épidémie d'Ebola dans les pays touchés en Afrique de l'Ouest, les efforts de l'UA, des pays touchés et de la région toute entière, ainsi que sur le soutien apporté par la communauté internationale, y compris les Nations unies, les partenaires de l'UA, le secteur privé et la société civile. Les participants ont également suivi les déclarations faites par les représentants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), des partenaires de l'UA et de la société civile, ainsi que de la communauté internationale.

Le Conseil et les participants se sont félicités des efforts de l'UA, des États membres et des différents acteurs internationaux et régionaux qui se sont mobilisés et continuent de mobiliser des réponses à l'épidémie d'Ebola. Ils ont souligné que, comme la récente réunion du secteur privé l'a démontré, il est important de continuer de mobiliser les différentes couches des populations africaines, y compris la société civile et les médias, afin non seulement de maintenir et d'intensifier l'élan de soutien, mais également de lutter contre la stigmatisation et l'isolement des pays touchés.

Le Conseil et les participants ont également exprimé leur gratitude au secteur privé africain pour sa contribution à la lutte contre l'épidémie d'Ebola. En particulier, ils ont exprimé leur gratitude aux sociétés de téléphonie mobile qui lanceront une campagne continentale basée sur les citoyens, le 3 décembre 2014. A cet égard, ils ont appelé les Etats membres de l'UA à soutenir également cette campagne, y compris par l'octroi des exemptions réglementaires nécessaires qui comprennent, mais pas seulement restreintes à, a) l'attribution d'un code SMS court universel 7979, b) l'exonération fiscale, c) la diffusion d'informations publiques par les services publics de radiodiffusion.

Ils ont également exprimé leur gratitude à tous ceux qui ont annoncé des contributions en ressources matérielles, humaines et financières pour soutenir les pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola, y compris l'ASEOWA, et leur ont demandé d'honorer leurs engagements, dans les meilleurs délais possibles. Dans le même contexte, le Conseil et les participants ont souligné qu'outre la mobilisation de fonds pour les soins et le personnel médical, les réponses à l'épidémie Ebola devront également être axées sur la sensibilisation systématique des communautés touchées en les dotant des voies et moyens de base nécessaires pour se protéger, afin de prévenir la propagation du virus Ebola. Le Conseil et les participants ont souligné la nécessité d'accorder la priorité à la prévention de nouvelles

infections. À cet égard, ils ont exhorté tous les pays de la région à adhérer aux orientations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur l'état de préparation et la prévention.

Par ailleurs, le Conseil et les participants ont souligné qu'au-delà de l'impact immédiat de la maladie, il existe des effets économiques et sociaux de l'épidémie d'Ebola, qui exigent également une attention urgente. Par conséquent, ils ont souligné que, dans le long terme, le reste de l'Afrique aura besoin d'apporter un soutien aux pays touchés de l'Afrique de l'Ouest dans leurs efforts de relance.

Le Conseil et les participants ont félicité les professionnels de la santé courageux qui ont risqué leur vie pour lutter contre l'épidémie d'Ebola. Ils ont présenté leurs condoléances aux familles qui ont perdu leurs proches en raison de l'épidémie d'Ebola et ont exprimé leur solidarité avec les gouvernements et les populations des pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola.

Ils ont également souligné la nécessité d'œuvrer pour surmonter tout obstacle à une réponse rapide et ont encouragé l'UA, l'OMS, et la Mission des Nations unies pour la lutte contre Ebola (UNMEER) à coordonner leurs efforts en s'assurant que les travailleurs internationaux de la santé peuvent être déployés, facilement et en toute sécurité, dans les pays touchés. À cet égard, ils ont appelé les Etats membres de l'UA à maintenir ouverts des canaux de communication avec les pays les plus touchés, afin que les travailleurs de la santé puissent se déplacer sans obstacles.

Le Conseil et les participants ont souligné la nécessité de commencer à reconstruire les infrastructures nationales de la santé des pays les plus touchés de l'Afrique de l'Ouest, qui ont été accablés par l'épidémie d'Ebola. Ils ont également souligné la nécessité d'avancer dans le développement d'un vaccin contre Ebola.

Le Conseil et les participants ont noté que le renforcement de la coopération régionale et internationale sera essentiel pour alléger le fardeau de la crise d'Ébola. À cet égard, ils ont souligné l'importance de la coordination régionale continue des efforts et de la nécessité pour l'UA de continuer de diriger tous les efforts internationaux dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola. Ils ont souligné, en particulier, la nécessité d'une coopération plus étroite entre et parmi les pays les plus touchés par l'épidémie. Dans ce contexte, ils se sont félicités de l'adoption par les chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO lors du Sommet de la CEDEAO tenu à Accra, le 6 novembre 2014, du Plan opérationnel intégré régional pour la réponse à Ebola.

Le Conseil et les participants ont déploré la stigmatisation et l'isolement continus des pays les plus touchés. Ils ont exhorté les États membres de l'UA, qui ne l'ont pas encore fait, à mettre en œuvre la décision adoptée par la 16^{ème} session extraordinaire du Conseil exécutif tenue à Addis Abéba, le 8 septembre 2014, relative à l'ouverture des frontières et à la reprise des vols vers les pays touchés. En outre, les participants ont demandé au CPS de commencer à se préparer pour l'élaboration d'un plan de soutien post-Ebola, y compris la tenue d'une conférence internationale des donateurs, en Afrique de l'Ouest, afin de mobiliser des ressources pour aider les pays touchés à se rétablir avec succès.

des conséquences de l'épidémie d'Ebola et à reconstruire leurs infrastructures de santé et sociales.

Le Conseil et les participants ont souligné la nécessité urgente de commencer à explorer les voies et moyens pratiques de soutenir la région de l'Afrique de l'Ouest à se remettre sur la voie de la relance rapide, de la consolidation de la paix et du développement. À cet égard, ils ont souligné la nécessité d'accélérer l'assistance internationale au-delà de la réponse médicale, afin d'inclure également la relance institutionnelle, en particulier dans la reconstruction d'infrastructures robustes de santé. Ils ont également souligné qu'une approche globale pour relever les larges défis de sécurité, de développement et de gouvernance est également essentielle, ainsi que l'appropriation, par les pays touchés, de la planification des programmes de relance.

Ils ont également exhorté les États membres de l'UA à déployer rapidement les travailleurs de santé supplémentaires promis à l'ASEOWA et à s'assurer que les déploiements sont effectués dans les zones où la demande est la plus forte et où le personnel pourrait contribuer davantage. Le Conseil et les participants ont souligné la nécessité de s'assurer que ces déploiements sont entrepris en étroite coopération avec les institutions gouvernementales compétentes des pays les plus touchés.

Le Conseil et les participants ont souligné la nécessité de traiter d'urgence les risques que l'accès limité aux soins de santé pourrait avoir sur la santé reproductive des femmes et de celle de leur nouveau-né. Ils ont réitéré la nécessité de continuer d'accorder une attention particulière à l'impact de l'épidémie sur les efforts de reconstruction post-conflit et de développement socio-économique dans les pays touchés.

Ils ont en outre réitéré la nécessité de l'organisation, dans les meilleurs délais possibles, d'une conférence internationale, en Afrique de l'Ouest, sur Ebola sous l'égide de l'UA en vue de mobiliser un soutien supplémentaire à la lutte contre l'épidémie d'Ebola et d'atténuer à long terme ses effets.

Le Conseil a convenu de rester saisi de la question.